

Mariage par procuration

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Entendu ici et là.

Quelqu'un s'étonnait de voir deux négociants dont les commerces sont de même genre, deux concurrents, prendre un bock de compagnie, comme de bons camarades.

« Et pourquoi pas ? dit l'un de ceux-ci. Nous nous disputons vivement les clients ; nous cherchons à nous en souffler le plus possible, réciproquement. A part ça, nous sommes les meilleurs amis du monde ! »

Question de jours.

Deux jeunes garçons, mariés tous deux de fraîche date, discutent de la vie conjugale. Pour eux, elle est encore tout charmante.

L'un, obligé à une absence de deux ou trois jours, peste de devoir quitter sa jeune épouse et son intérieur, qu'il chérit.

« Même chose pour moi, dit son compagnon ; si je dois m'absenter un peu... un mois, seulement, je suis tout défaillé. Il me tarde de retrouver ma petite femme et mon chez-moi. »

Lors d'un grand concert à la cathédrale.

La première partie venait de finir ; il y avait un moment d'arrêt.

Deux seconds violons conversaient avec animation, autant du moins que le permettaient les circonstances ; les gestes, les mouvements de tête suppléaient les paroles. Evidemment, ces messieurs discutaient les mérites de l'œuvre magistrale qui faisait l'objet du concert et que l'immense foule écoutait religieusement.

Un auditeur, voisin de l'orchestre, intrigué par cette conversation et curieux de connaître les sentiments des artistes, s'approche discrètement et tend l'oreille :

« Eh bien, mon cher, entend-il, je ne suis pas du tout de votre avis. Je préfère de beaucoup la fondue au vacherin à la fondue au fromage. »

Un de nos abonnés, de retour de l'Exposition de Paris, nous rapporte le joli boniment qu'on va lire, débité par un petit camelot qui vend sur les boulevards des souris mécaniques qu'il fait courir sur ses bras :

« Je vous annonce, messieurs, la dernière invention d'Edison, la souris apprivoisée, le plus charmant des jouets. Le célèbre Américain n'a rien fait de mieux. Il a inventé cependant le poil à gratter et le fil à couper le beurre. C'est l'inventeur universel, le seul, l'unique. Il n'y a que lui ! Aussi, a-t-il fait un procès aux mânes de Parmentier, parce que ce savant lui a dérobé l'invention de la pomme de terre ! Il n'y a qu'Edison, messieurs, lui seul est grand, et je suis son mandataire comme Mahomet fut le prophète du divin Allah. Voici la dernière invention de ce maître : c'est la souris apprivoisée, le plus joli, le plus charmant des jouets. Il ne coûte que dix centimes, deux sous.

Mariage par procuration.

Les Hollandais sont des gens pratiques pour qui le temps est de l'argent et ils ont en outre horreur des déplacements inutiles, surtout quand, comme dans l'espèce, il s'agit de plusieurs milliers de lieues.

Ainsi, qu'on en juge :

Quand un jeune Hollandais établi aux Indes éprouve le besoin de se marier, il écrit à un ami resté dans la mère-patrie de lui chercher une femme. L'ami se met en quête et, dès qu'il a trouvé, il envoie à l'exilé la photographie de la jeune fille, lui faisant connaître en même temps le chiffre de la dot qu'elle apporte. Si le tout plaît au planteur, il expédie à son négociateur un gant de la main gauche qu'il a porté, et une procuration notariée. Comme s'il s'agissait d'une union royale d'autrefois, le représentant du colon épouse la jeune fille, c'est lui qui règle tous les détails, empoche au besoin la dot pour la verser au compte de son commettant à la banque du Royaume, préside à la cérémonie civile, reçoit les félicitations et rend les compliments, etc.

Son rôle ne va pas cependant plus loin, la cérémonie religieuse regarde le véritable époux.

La mariée part ensuite par le plus prochain steamer, pour rejoindre son fiancé — le bon, cette fois — en emportant le gant que les époux gardent comme précieux souvenir et talisman-porte-bonheur dans leur ménage.

Dictionnaire géographique de la Suisse.

publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de Géographie et sous la direction de M. Charles Knapp, avec le concours de collaborateurs de tous les cantons. — Attinger, frères, éditeurs, à Neuchâtel.

Nous venons de recevoir les livraisons 4, 5 et 6 de cette importante publication nationale. La livraison 4 contient la fin du grand article *Alpes* (climat, avalanches et glaciers, flore, faune) et, en hors texte, la carte florale de la Suisse. La livraison 5, d'*Alvier* à *Arbon*, possède notamment les articles d'*Anniciers* et des *Appenzell R.-E. et R.-I.*, avec la carte de ces cantons hors texte. Enfin, dans la livraison 6, qui va d'*Arbon* à *Arzier-le-Muids*, citons les articles d'*Arenue*, *Argovie*, *Arolla*, etc., avec la carte du canton d'Argovie. Le texte est parsemé de vignettes diverses, plans, diagrammes et vues ; nous en comptons 55 pour ces trois livraisons. — Cet envoi nous montre le *Dictionnaire géographique de la Suisse* capable de tenir plus qu'il n'a promis et en train de devenir une publication nationale de la plus haute valeur. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir que la Société neuchâteloise de Géographie l'ait pris sous son patronage. Il devient évident que dans quelques années chaque famille aura cet élément indispensable d'étude de notre patrie suisse, et nous ne pouvons que conseiller à tous d'en faire l'acquisition pendant que les conditions de souscription sont encore ouvertes.

Recettes.

Filet tourne-dos. — On coupe des tranches de filet, comme pour faire des biftecks parés. On les laisse mariner pendant vingt-quatre heures. Quand on les retire de la marinade, il faut les sécher convenablement dans un linge, puis les sauter au beurre. On sert dressé en couronne, en alternant avec des croûtons de pain frits, et on arrose avec une sauce poivrée.

Sauce poivrée. — Vinaigre, beurre, persil, ciboule, thym, laurier, sel, poivre. Laissez réduire. Faire alors un roux mouillé de bouillon, ajouter la première partie de la sauce, laissez bouillir à nouveau pendant un moment et passez. M^{lle} SOPHIE.

Tarte aux pommes Régence. — Etalez dans un plat en fer une abaisse mince en pâte fine ou en demi-feuilletage. Etendez du beurre en petits morceaux et remettez une deuxième couche de pâte. Appuyez les bords avec les mains pour les festonner. D'autre part, pelez et émincez des pommes coupées en quartiers, marinez-les deux heures dans du rhum ou du kirsch en les saupoudrant de sucre. Dressez-les sur votre pâte. Faites une sorte de crème avec un verre de lait, deux œufs entiers et un morceau de beurre ; versez le tout par-dessus les pommes et faites cuire, à four doux, pendant une heure.

Boutades.

Dans une discussion orageuse, Madame, fort en colère, s'adresse à son mari :

— Tiens, Jules, veux-tu que je te dise ma pensée ?

— Dis-la, chère amie, dis-la.

— Eh bien ! tu n'es qu'un melon.

Le mari avec calme :

— Et dire que tu es faite d'une de mes côtes !

Le poète Mellin de Saint-Gelais mourut comme il avait vécu, c'est-à-dire joyeusement. Les médecins qui le soignaient, embarrassés pour déterminer la nature de sa maladie, discutaient auprès de son lit. Mellin, que leur discussion importunait, leur dit : « Messieurs, je vais vous tirer d'embarras. » Sur quoi il se tourne du côté opposé et rend le dernier soupir.

Le chantre d'une paroisse rurale des environs de Mâcon, se trouvant malade, pria un jour un de ses amis, ancien chantre, actuellement employé au chemin de fer P.-L.-M., de vouloir bien le remplacer un dimanche à l'église.

L'ami accepte, et le voilà installé au lutrin. Mais, au sermon, il s'endort, et, au bruit des chaises qui se font ordinairement à la fin du prône, il s'écrie : « Les voyageurs pour Tournus, Châlons, Dijon, Paris, en voiture ! » Que l'on juge de la stupéfaction de l'assemblée.

A l'école primaire :

— Indiquez-moi un terme impropre, synonyme de charcuterie.

Réponse de l'élève :

— Cochonnerie, M. le régent.

Cinq heures du matin. Une pauvre dame demande l'aumône à la sortie d'un bal de bienfaisance. Paraît une dame enveloppée d'un manteau de satin blanc et montant vivement dans sa voiture.

— La charité, s'il vous plaît !

La dame fermant la portière :

— Impossible, j'ai dansé pour vous toute la nuit !

Un homme nerveux, logé entre deux forgerons, se résolut à un sacrifice pécuniaire assez considérable pour se débarrasser de leur voisinage ; en conséquence, il paya à chacun d'eux une somme stipulée pour leur déménagement. Le lendemain, le tapage recommença comme d'habitude.

— N'étiez-vous pas convenu de déménager, et n'avez-vous pas été payé pour cela ?

— Certinement, et c'est ce que nous avons fait, répondit Schmith ; Jean a pris ma boutique et moi la sienne.

THÉÂTRE. — Notre troupe dramatique a obtenu un brillant succès dans la représentation des *Romanesques*. Chacun en est revenu enchanté. Cette remarquable comédie de Rostand nous a procuré une vraie jouissance littéraire et dramatique. L'action, habilement menée, captive l'attention jusqu'au bout. Les vers en sont faciles, la coupe originale, le rythme agréable. Fréquemment, une rime inattendue jaillit comme une véritable surprise et termine la période par un éclair d'esprit et de gaieté.

Quand à l'interprétation, elle a satisfait tout le monde. MM. Marchand et Gentil s'y sont montrés excellents comiques, parfois désopilants. Notre jeune premier M. Percinet a fait le plus grand plaisir. Il a soutenu son rôle avec beaucoup d'élégance, et dit fort bien les vers.

M^{me} Syrdel est vraiment charmante ; elle a apporté sur la scène tant de vie et de grâce qu'elle a immédiatement conquis son public.

N'oublions pas l'*Eté de la Saint-Martin*, amusante comédie en un acte, jouée avec beaucoup de naturel et de finesse par MM. Marchand, Chandora et M^{mes} Milo et Plet.

Enfin une mention à la mise en scène qui a été beaucoup remarquée, car le décor offrait un coup d'œil ravissant.

Demain, dimanche, **LATUDE ou 35 ans de captivité**, drame en 5 actes, et **Les Surprises du divorce**.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

AGENDAS DE BUREAUX
et Calendriers pour 1901.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les Pilules hématogènes du docteur Vindevoel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Horva.